

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	L T D à partir du No du châssis 1FA..3.F.B. 100 001	CH 0284 19

Constructeur	FORD MOTOR COMPANY, Dearborn, Michigan / USA
Identification	sur la plaquette du constructeur "CH 0284 19" devant le No du châssis "1FA..31F..." / "1FA..33F..." / "1FA..35F..." (modèles)
Plaquette constructeur	à gauche, dans la porte avant
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	" F " à l'avant, en haut sur le boîtier du thermostat, à côté du distributeur d'allumage (importateur)
Importateur principal	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA., 8021 Zurich
Véhicule homologué	1FAEP33FOBU 124 888 / 1FAEP35F4BU 121 098

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	FORD
Direction	mécanique, s.d. avec assistance hydraulique	Construction	V Type 4
Transmission	automatique	Carburant	B Position avant
Nombre de vitesses	4 Entraînement sur roues arrière	Refroidissement	eau Nombre cylindres 8
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.int. avec assistance par dépression, sur toutes roues	Alésage	101,6 Course 76,2
Frein auxiliaire	AR=limiteur, AV=soupape de dosage	Cylindres	4940 CV-impôt 25,16
Frein d'arrêt	circuits 1 + 2 du frein de service	Puissance en kW	101 SAE-net à t/min 3600
Ralentisseur	-	Bruit à l'arrêt	73,0 dB/A à t/min 2700 *
Contrôle 2 circuits	mécanique, à expansion interne, sur roues arrière	Silencieux	1 pot 555 x 280 x 115 mm
	-	Mesure des gaz	ECE-15/03, CO 1,0 % *
	par différence de pression + lampe-témoin combinée	Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie	limousine	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	4	Poids à vide	970	780	1750
Cintures sécurité	AV= 3/orig. FORD-USA Rétroviseurs AR= 3/orig. FORD-USA Attelage	Charge utile	150	270	420
Antivol	verrouillage de la direction	Poids total	1120	1050	2170
Nombre de places	6 av. 3 centre ar. 3	Garantie fabr.	P225/75 R 14	P225/75 R 14	2374
Dimensions	intérieur extérieur	Dimens. pneus	- / 2,4	- / 2,4	(Variantes **)
Longueur	5360 Empattements 2906	Ply/bars	-	-	voir
Largeur	1968 Essieu double av ar	Charge	1630	1630	remarques)
Hauteur	1480 Voie av ar	pour V max	180	180	
Porte à faux	lat. av ar	Jantes acier	6 1/2 J x 14	**	
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	Voies av ar	Garantie poids remorquable avec frein			1875
	Brayage ø g d	Garantie poids remorquable sans frein			
	12200 d 11800	Garantie poids de l'ensemble			
		Poids remorquable testé			1750
		Vitesse maximale selon le constructeur			167 km/h
		Vitesse maximale testée			km/h
		Charge garantie sur le toit			72 kg

Équipement	§) HCR (E)	
Feux de route	HCR (E)	
Feux de croisement	HCR (E)	
Feux de position	A (E) dans HCR (E)	
Feux rouges	SAE A (2)I(2)S(2)T-79FD	
Feux stop	SAE A (2)I(2)S(2)T-79FD	
Clignoteurs	av SAE I (2)P-79AFD	oui ar voir feux rouges
Catadioptrés	av -	i oui ar SAE-A
Feux de gabarit	av -	i - ar -
Feux complémentaires	HR (E)	
Eclairage plaque	2/séparé	
Essuie-glace	2/balais avec/avec lave-glace	
Avertisseurs	2/Motorcraft Hi / Lo ou Ford Hi / Lo ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	F O R D (USA) L T D		
Homologation			
N°	CH	0284 19	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1750	Carburant	3
Charge utile	-	CV-impôt	25,16
Poids total	2374	Cylindres	4940

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.

**) Variantes de pneus : P 215/75 R 14 1440 (2,25) V-max. 180 km/h
 P 205/75 R 14 1390 (2,50) 180 km/h
 P 205/75 R 15 1390 (2,25) 180 km/h

Variantes de jantes : 5 1/2 J x 14 acier voies inchangées
 6 J x 14 acier voies inchangées
 6 1/2 J x 15 métal léger FORD voies inchangées

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de route et de croisement d'origine sont remplacés par des HCR (E);
- les feux de position, d'origine dans les clignoteurs, sont remplacés par des A (E) dans HCR;
- clignoteurs AV: ampoules 1x1157(ou 21 watts) et 2x5 watts par côté;
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les catadioptrés d'origine non-étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE-A sur le pare-chocs;
- ampoules: au choix des 1157 ou des 21/5 W;
- l'emblème de la marque sur le capot est admis (existe sur certains modèles);
- la sortie de l'échappement peut être acceptée dans son état d'origine.

Lieu et date de l'homologation Rothrist, 04.03.81

Service fédéral d'homologation